

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 34/1

2007

DOI: 10.11588/fr.2007.1.45036

Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

PROBLÈMES D'UNE BIOGRAPHIE DE JEANNE D'ARC

Depuis bientôt 550 ans, Jeanne d'Arc est sujette à des récits biographiques plus ou moins bienveillants. Cela fut le cas depuis sa mort sur le bûcher et si l'on veut, on peut considérer le récit du «bourgeois de Paris», écrit peu de temps après sa mort, comme une première ébauche de biographie¹. [...] *En cestui temps avoit une Pucelle, comme on disoit, sur la rivière de la Loire, qui se disoit prophète, et disoit: »Telle chose adviendra pour vray«. Et estoit contraire au régent de France et à ses aydans. [...] Et plusieurs autres choses de elle racontoyent ceulx qui mieulx amoient les Arminacs que les Bourgoignons, ne que le régent de France. Ilz affermoient que, quant elle estoit bien petite, qu'elle gardoit les brebis, que les oiseaulx des bois et des champs, quant les appelloit, ilz venoient mangier son pain dans son giron comme privés. In veritate apocryphum est.* Et le «bourgeois» de raconter les faits de la Pucelle, sa prise et sa mort, pour en arriver à la conclusion suivante²: *Assez avoit là et ailleurs, qui disoient quelle estoit martyre et pour son droit seigneur; autres disoient que non, et que mal avoit fait qui tant l'avoit gardée. Ainsi disoit le peuple; mais quelle mauveseté ou bonté qu'elle eust faite, elle fur arse cellui jour.*«

L'historiographie qui s'ensuivit, jusqu'à nos jours, a sans aucun doute gagné en érudition, mais rares restent les travaux qui font preuve, dans la mesure bien sûr de ce qui est humainement possible, d'une approche impartiale. Il est évident que nul ne saurait parler de Jeanne d'Arc sans donner son empreinte personnelle, puisque c'est une histoire où la foi et les convictions primaires jouent plus que d'ordinaire, tant est empreint de miracle ce qui se passa entre 1429 et 1431³. Si toutes les biographies avaient manifesté quelque réserve à l'exemple du «bourgeois» quant à la véracité de leurs sources, les curieux auraient été bien servis. Malheureusement c'est le contraire qui s'est passé: Jeanne d'Arc s'est trouvée exposée, des siècles durant, aux suppositions les plus saugrenues, les plus idiotes, les plus pointues en finasserie. Elle fut reprouvée, adorée, accaparée par une multitude de sensibilités. Comme l'a très bien dit Philippe Contamine: aucune personnalité historique, en particulier aucune personnalité du Moyen Âge, ne s'est trouvée exposée à autant de suppositions, de conjectures des plus gratuites⁴.

Pour donner quelques exemples de cette tradition de dénaturation du personnage, il suffira de rappeler la *Pucelle* de Voltaire où Jeanne se trouve être une servante exposée à servir les désirs les plus divers de ses seigneurs. En revanche, dans la pièce de théâtre mondialement connue de Schiller, la déformation est si évidente (Jeanne tombe amoureuse, elle meurt sur le champ de bataille) qu'on a toutes les raisons de penser que c'est par une astuce de dramaturgie que Schiller a voulu dire tout le contraire, sachant sans doute que sa description

1 Cité d'après Jules QUICHERAT (éd.), Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle, 5 vols, Paris 1842-1849, cit. *ibid.*, vol. 5, p. 462.

2 *Ibid.* p. 471.

3 Voir pour un résumé succinct de l'histoire de Jeanne d'Arc, avec renvoi aux travaux érudits les plus utiles, voir Gerd KRUMEICH, Jeanne d'Arc. Die Geschichte der Jungfrau von Orléans, München 2006 (Becks Wissen).

4 Lors de la Table Ronde à l'IHAP préfigurant cette publication.

n'avait aucun fondement historique⁵. D'autre part, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il fut considéré comme une évidence que la «commission» de Jeanne par ses voix ne concernait que la libération d'Orléans et le Sacre du roi à Reims. Dans les manuels scolaires jusqu'au XIX^e siècle, tout autant que dans les «panégyriques» organisés tous les ans à la cathédrale d'Orléans, il fut transmis comme un fait qu'elle avait «dépassé» sa mission divine en voulant chasser les Anglais de France et que c'était pour cette raison que Dieu avait permis qu'elle fût brûlée. On n'imagine plus aujourd'hui qu'il a fallu la discussion de tout un siècle d'historiographie érudite pour restituer les faits historiques et écarter quelques affirmations par trop idéologiques, voire intéressées⁶.

Dans un autre registre, on peut observer dans le «récit Jeanne d'Arc» toute une tradition d'explication «rationnaliste» de son histoire. Cela a commencé au début du XIX^e siècle quand un historien «amateur et curieux» du nom de Pierre Caze, sous-préfet de Bergerac, dévoila les secrets de l'origine royale de Jeanne d'Arc, prétendant que Jeanne était en réalité la fille illégitime d'Isabeau de Bavière et du duc Louis d'Orléans. Les preuves apportées à l'appui de cette thèse font abstraction surtout de deux faits fondamentaux: la grossesse d'Isabeau ne concorde en aucun cas avec l'âge de Jeanne et ensuite l'enfant dont elle accoucha ne fut pas une fille, mais un fils. Il n'empêche que la thèse de la bâtardise de Jeanne fut périodiquement ressuscitée par d'autres «amateurs et curieux», en premier lieu par le publiciste Jean Jacoby, dont le livre parut en 1932. Elle fut par la suite souvent reprise par d'autres sceptiques et en dernier lieu par Étienne Weill Raynal, dont le «double secret de Jeanne la Pucelle», paru en 1972, suscita une vive polémique, les «johanniques» surtout se sentant provoqués par ce travail d'un véritable historien, dont on diffama le «retournement» vers l'éclectisme. Weill Raynal fut en effet le premier qui combina l'histoire de «Jeanne bâtarde» avec l'autre récit de la «survivance» de Jeanne d'Arc en la personne de Jeanne des Armoises, qui, dans les années 1430, traversa la France en faisant croire qu'elle était la Pucelle d'Orléans sauvée du bûcher de Rouen⁷.

Dans ce qui suit on laissera de côté de telles affirmations ou allégations qui n'appartiennent plus à l'histoire sérieuse, voire érudite, du personnage, et c'est sans doute un grand progrès par rapport à l'historiographie du XIX^e siècle⁸. Le seul argument de l'historiographie «batardisante» de Jeanne d'Arc qui se retrouve encore de nos jours dans l'historiographie érudite est celui des hallucinations éventuelles de Jeanne. Cet argument est cher tout d'abord aux rationalistes anticléricaux qui affirment que Jeanne n'a nullement entendu des voix ni eu des visions mais qu'elle a seulement imaginé en avoir. À un autre niveau et plus tard, ce positivisme primaire a cédé le pas à l'école de Charcot et à ses émules français et alle-

5 Voir Dietmar RIEGER, *Jeanne d'Arc und der Patriotismus*, in: *Romanistisches Jahrbuch* 36 (1985), p. 122–129; Gerd KRUMEICH, *Jeanne d'Arc vue d'Allemagne*, in: *Jeanne d'Arc entre les nations. Études réunies par Ton HOENSELAARS*, Amsterdam 1998, p. 104–113.

6 On ne reviendra pas ici sur les détails. Voir: Gerd KRUMEICH, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Paris 1993.

7 Voir: Étienne WEILL-RAYNAL, *Le double secret de Jeanne la Pucelle, révélé par des documents de l'époque*, Paris 1972; réfutation quasiment complète par Yann GRANDEAU, *Jeanne insultée. Procès en diffamation*, Paris 1975; Régine PERNOUD, *Jeanne d'Arc par elle-même et par ses contemporains*, Paris 1962, p. 24sqq.

8 Pour suivre cependant les dédales du thème «Jeanne d'Arc» avec ses incidences idiosyncrasiques, il suffit de regarder vers les 2 millions de références «Jeanne d'Arc» que donne google.com: on y trouvera à volonté des réincarnations, des preuves de la bâtardise, les nouveautés concernant son sexe, sa virginité. C'est dans l'ensemble un miroir très efficace de la hantise qu'exerce toujours le phénomène de Jeanne d'Arc d'une façon occulte, sur beaucoup d'esprits; cf. aussi l'étude récente de Stefanie HIMMEL, *Von der »bonne Lorraine« zum globalen »magical girl«*. *Die mediale Inszenierung des Jeanne d'Arc Mythos in populären Erinnerungskulturen*, Göttingen 2006, p. 99sqq.; le thème des hallucinations de Jeanne fait partie d'une «re-narration mythique».

mands à la fin du XIX^e siècle. Elle prétendait en effet qu'on pouvait retrouver dans le comportement de la Pucelle tous les symptômes de la maladie mentale de l'hallucination⁹. On reviendra sur cette affirmation.

Si l'on peut donc constater une relative distanciation de l'historiographie scientifique par rapport aux synthèses de conviction et d'affirmation pure, il reste toujours préoccupant de voir qu'il subsiste dans maints travaux de bonne érudition générale le souci, ou plutôt la frénésie, de vouloir tout expliquer, sans respecter pour autant les limites qu'imposent les sources disponibles pour parvenir à une approche impartiale et à une étude méthodologiquement satisfaisante de Jeanne d'Arc. Hélas, on peut donc constater qu'il y a toujours intrusion de croyances, de suppositions et de conjectures dans l'historiographie d'un haut niveau d'érudition, impensables pourtant pour tout autre personnage de l'histoire. La raison générale ou sous-jacente de cette velléité même réside dans l'état des sources de l'histoire de Jeanne d'Arc. L'historien (ou bien le curieux) dispose d'emblée d'un grand nombre de sources – plus que pour tout autre personnage du Moyen Âge. Mais ces sources sont trempées, dès le départ, de velléités, de suppositions portant la marque d'une trop bonne ou d'une trop mauvaise foi et d'intentions de tout ordre. Elles sont écrites en majeure partie pour affirmer et pour réfuter le fait de la Pucelle et il reste extrêmement difficile d'en départager le vrai du faux. Je n'en voudrais donner ici que l'exemple le plus frappant, à savoir les manuscrits des procès: dans quelle mesure l'expédition «authentique» des pièces de procédure, telle qu'elle a été confectionnée d'après les notices des notaires du procès de condamnation, restitue-t-elle fidèlement le contenu de l'interrogatoire? Nous savons que déjà à ce niveau-là des intérêts ont joué. Il y a beaucoup de traces de falsification malveillante contre l'accusée. Dans quelle mesure, le «libelle» de l'accusateur en chef, Estivet, est-il fiable¹⁰?

Une autre question – plus grave selon moi – est de savoir dans quelle mesure en effet les affirmations ou mieux les confessions *post mortem* de la Pucelle rendent ce qu'elle est censée d'avoir dit et avoué après la fin du procès et la lecture du jugement. Il s'agit là de déclarations qu'elle aurait faites face à l'évêque Cauchon peu de temps après sa condamnation au bûcher. Selon Cauchon elle y aurait reconnu que les esprits qui lui étaient apparus, étaient «mauvais et mensongers», qu'ils l'avaient abusée et déçue et qu'elle s'en était repentie avant sa mort, demandant même pardon aux Anglais et aux Bourguignons, «pour en avoir fait tuer et chasser plusieurs». Ce sont ces prétendues confessions que Cauchon fit insérer aux actes du procès mais que les notaires refusèrent de contresigner, étant donné qu'ils n'avaient pas été témoins de ces aveux vrais ou prétendus¹¹.

En fin de compte, il est sans doute impossible de trancher d'une façon certaine sur ce qui s'y est dit en vérité. Mais il importe de mettre en relief qu'il y a, depuis le XIX^e siècle, toute une tradition de l'utilisation de cette source vraie ou fausse. Car les auteurs à tendance catholique, voire «johannique», sont d'accord pour la refuser purement et simplement tandis qu'elle est abondamment exploitée dans les ouvrages «critiques» qui prennent l'«information posthume» comme une source de première main pour démontrer les errances, les

9 Voir: Pierre LANÉRY D'ARC, *Le livre d'or de Jeanne d'Arc. Bibliographie critique*, Paris 1896; la bibliographie de Nadia MARGOLIS, *Joan of Arc in History, Literature and Film*, New York 1990.

10 Voir surtout: QUICHERAT, *Procès* (voir n. 1), t. 4, p. 385sq.; «Notice littéraire du Procès de condamnation»; Pierre TISSET (éd.), *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, t. 3, Paris 1971, p. 2–54; Paul DONCEUR (éd.), *La minute française des interrogatoires de Jeanne la Pucelle*, Paris 1952, p. 11–50.

11 La question de «l'information posthume» vaudrait une étude à part qui n'a pas encore été réalisée; voir pour le texte et une première discussion, Georges et Andrée DUBY (éd.), *Les Procès de Jeanne d'Arc*, Paris 1973, p. 145 sq.; voir TISSET, *Procès*, t. 3, p. 41–44; et surtout la magnifique dissertation succincte de Jules QUICHERAT, *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, Paris 1850, p. 138sq.

malversions, les subterfuges agencés par Jeanne d'Arc. Il est intéressant de noter, sous ce rapport, que les ouvrages des historiens modernes, dont la critique suivra plus loin, se servent tous de cette «source» pour prouver le bien fondé de leurs assertions «critiques» sans dire mot sur la problématique générale de ce document¹². Pour parvenir à réaliser une biographie érudite de Jeanne d'Arc se pose aussi l'énorme problème de savoir dans quelle mesure les assertions isolées d'un seul témoin sont fiables. Je pense qu'il est de bonne méthode de se référer aux preuves qui résultent de la conjonction d'un certain nombre de sources et de ne pas donner trop d'importance à une subtilité, un fait, un événement, rapporté ou évoqué par un seul et unique témoignage.

J'en viens au reproche sous-jacent, voire même explicite, dans nombre de travaux, concernant le soi-disant «orgueil» de Jeanne d'Arc. C'est un topique intéressant dans la mesure où il est tout à fait désuet mais pourtant toujours très puissant. La «superbe» de Jeanne a fait en son temps rougir de fureur ses juges. Ce reproche figure parmi les chefs d'accusation du procès de condamnation¹³. Il se retrouve dans la tradition ecclésiastique du sujet jusqu'au milieu du XIX^e siècle (où l'on affirme, dans maints panégyriques, que Jeanne a péché d'orgueil et qu'il a fallu qu'elle souffre)¹⁴. On retrouve, sous un jour psychologisant, le même reproche chez Cordier et chez Edward Lucie Smith, deux biographies érudites mondialement reconnues. Mais quels sont les faits permettant une telle critique? Ils reposent sans doute sur la façon qu'avait Jeanne de demander, voire de commander, à ses juges de «passer outre», d'aller lire dans leur protocole, les réponses déjà faites et de se déclarer fille de Dieu et l'envoyée du ciel.

Edward Lucie Smith, dont la biographie est particulièrement précieuse en ce qui concerne l'étude des faits de guerre de Jeanne d'Arc car il figure parmi les rares biographes indiquant par exemple le nombre (toujours approximatif) d'hommes d'armes présents dans les batailles menées par Jeanne selon les rares sources disponibles, insiste à plusieurs reprises sur les manifestations de l'orgueil de Jeanne. Elles sont pour lui des indices sûrs de la véritable mégalomanie de la Pucelle d'Orléans¹⁵. En outre, les incohérences de son comportement, son irascibilité, ses désespoirs et ses détresses, tout cela indique sûrement, selon Lucie Smith, que Jeanne était incapable de «constituer et de soutenir des relations normales d'amitié ou d'amour et cela était encore aggravé par ses doutes concernant son vrai sexe» (sic!). Ce sont ces états d'âme qui l'ont fait se précipiter, «en un moment de troubles mentaux», de la tour du château de Beaurevoir où elle était enfermée après sa capture¹⁶. Et Lucie Smith de relever encore d'autres «effondrements paranoïaques» de la Pucelle¹⁷. Evidemment de telles hypothèses sont parfaitement gratuites, ce ne sont en vérité que des affirmations fondées sur de simples soupçons. S'il est évident que tout savoir historique comporte des lacunes, qui sont comblées par des hypothèses, à la rigueur par les conjectures, elles ne devraient jamais dégénérer en pure supposition.

La biographie en général très bien documentée et réfléchie de Jacques Cordier¹⁸ était sans doute la meilleure biographie sur le marché français – avant que ne paraisse celle de Colette Beaune (voir plus bas). Cordier, dont la critique d'un nombre d'affirmations de la littérature johannique, me semble pertinente est en général très proche des sources, il parvient même à

12 Voir Jacques CORDIER, *Jeanne d'Arc*, Paris 1948, p. 344; Edward LUCIE-SMITH, *Johanna von Orleans, Eine Biographie*, Düsseldorf 1977 (orig. anglais Londres 1976), p. 320–321; une réception critique de cette source: Heinz THOMAS, *Jeanne d'Arc. Jungfrau und Tochter Gottes*, Berlin 2000, p. 563sqq.

13 Voir surtout les «douze articles» de l'accusation: DUBY, *Procès* (voir n. 11), p. 26sqq.

14 Voir KRUMEICH, *Jeanne d'Arc* (voir n. 6), chap. 5.

15 Cf. LUCIE-SMITH, *Johanna* (voir n. 12), p. 208, 285.

16 *Ibid.* p. 259.

17 *Ibid.* p. 239.

18 CORDIER, *Jeanne* (voir n. 12).

critiquer – non sans fondement – le travail de base de l'édition de Jules Quicherat¹⁹, mais il pêche néanmoins, lui aussi, par des affirmations étonnement gratuites. Il se dit convaincu que Jeanne d'Arc a souffert de véritables hallucinations. À vrai dire, cette affirmation n'est pas tout à fait originale, car au moins depuis la « Vie de Jeanne d'Arc » d'Anatole France, parue en 1907, cette question a été assez souvent « expertisée »²⁰. Se fondant sur les travaux d'un nombre de psychiatres portant sur les hallucinations en général, Cordier en vient à comparer ce que dit Jeanne d'Arc concernant la nature de ses voix avec les « connaissances modernes » quant à de telles constatations et il oppose ces énonciations dans une table de concordance longue de six pages²¹. Il suffira d'un exemple: Jeanne d'Arc a affirmé au cours de l'interrogatoire qu'elle avait vu saint Michel et les anges de ses propres yeux, tout comme elle voyait actuellement ses juges. Cordier compare cet énoncé avec le constat des experts psychiatres, Dide et Guiraud²² selon lesquels il est typique que les hallucinés attribuent les mots imaginés à l'intervention d'un interlocuteur direct: « je les entends comme je vous entends » et il s'appuie en outre sur la constatation du psychologue H. Ey selon laquelle « l'expression de l'hallucination maximale c'est la foi profonde en la réalité des fausses perceptions »²³. On serait tenté de voir dans cette démolition de la bonne méthode historique chez un auteur par ailleurs très bien informé et sûr de sa méthode l'emprise soudaine d'un traumatisme infantin ou post-enfantin en quête d'explication.

Mais en vérité, il est très malaisé d'expliquer de tels soubresauts de la méthode historique et cette perte de tout contrôle du jugement chez des historiens par ailleurs très bien informés et de tout premier niveau d'érudition. L'explication en est d'autant plus difficile que le phénomène de la perte de contrôle chez les historiens de métier est récurrent. Dans une autre grande biographie actuelle, celle de Heinz Thomas, ouvrage en grande partie d'une parfaite érudition²⁴, un grand thème est celui de la soi-disant anorexie de Jeanne. Ce refus maladif de la nourriture soutient aussi la thèse que ses états d'âme, voire ses visions, s'expliquent à ce niveau-là. On se demande en effet quelles sources permettent une telle interprétation d'ensemble. On en donne une, et une seule, si je vois bien: Jeanne a refusé de manger le petit déjeuner, comportant du poisson, qu'on lui a proposé avant l'attaque du 7 mai 1429 contre les Tourelles devant Orléans. Mais pourquoi parler d'anorexie quand on a par ailleurs une bonne source, strictement contemporaine ne se basant pas sur le oui-dire et qui dit tout le contraire? Je cite la fameuse lettre d'André et de Gui de Laval à leur mère et aïeule, datée du 8 juin 1429. Elle rapporte une rencontre avec Jeanne devant Selles en Berry: *Et après que feumes descendus à Selles, jallay à son logis la voir; et fit venir le vin, et me dit qu'elle m'en ferait bientost boire à Paris*²⁵. On imagine mal en fait une anorexique qui propose de manière délibérée du vin à ses hôtes²⁶. Il s'y ajoute de surcroît, selon Heinz Thomas,

19 Pour Quicherat voir KRUMEICH, Jeanne d'Arc (voir n. 6), chap. 4; ainsi que Philippe CONTAMINE, Jules Quicherat, historien de Jeanne d'Arc, dans: ID., De Jeanne d'Arc aux guerres d'Italie. Figures, images et problèmes du XV^e siècle, Orléans 1994, p. 179–192.

20 Voir la bibliographie de MARGOLIS, Joan (voir n. 9) et déjà bien avant: LANÉRY D'ARC, Le livre (voir n. 9).

21 Ed. allemande, p. 78–83.

22 Maurice DIDE, Paul GUIRAUD, Psychiatrie du médecin praticien, Paris 1929 traitant surtout de la « sémiologie des hallucinations ».

23 Henri EY, Hallucinations et délire, Paris 1934, p. 42, voir dans l'annexe du livre de Cordier la littérature psychologique des années 1930.

24 THOMAS, Jeanne (voir n. 12).

25 Lettre de Gui et André de Laval, cit. QUICHERAT, Procès (voir n. 1), t. 5, p. 105–111, cit. *ibid.* p. 107.

26 Voir aussi l'index du t. 5 de l'édition des actes du procès par QUICHERAT, Procès: la « table analytique », p. 530 (je supprime ici le renvoi donné aux différents sources par Quicherat): « Etait belle et bien constituée; [...] infatigable [...] grande et forte [...] avait le sein beau [...] le visage riant [...] n'avait pas l'infirmité des femmes [...]. »

le soupçon que Jeanne a été schizophrène. Se basant entre autres sur le travail de Cordier, précité, il poursuit et affine l'argumentation de cet auteur: le fait que Jeanne d'Arc ait entendu des voix, qui furent sans doute des «voix» émanant d'elle-même, le conduit à la thèse, soutenue avec décision et assurance – manière sans doute un peu cavalière – qu'elle était sujette à une schizophrénie²⁷. Quel autre personnage historique malmènerait-on de semblable façon sans disposer d'un fonds de sources? Et où cette sorte de suppositions peut-elle mener l'historiographie? De telles assertions parfaitement gratuites sont sans doute produites par le seul désir de vouloir tout décrypter dans la pauvre Jeanne.

Encore plus discutable me semble être l'affirmation reprise par le même auteur que Jeanne était schizophrène dans la mesure aussi où elle osa s'appeler «fille de Dieu», ce que l'auteur considère une vraie superbe, s'étonnant en outre du fait que les contemporains de Jeanne n'aient pas voulu y trouver matière à scandale²⁸. C'est pourtant le contraire qui est vrai: s'étonner que les contemporains de Jeanne d'Arc aient accepté sans protester l'ultime superbe – «le blasphème» de Jeanne, à savoir qu'elle s'appelle elle-même «fille de Dieu», revient à sombrer dans l'anachronisme. N'aurait-on pas plutôt dû expliquer le comportement des contemporains de Jeanne au lieu de s'échauffer contre leur prétendu manque de discernement²⁹? Il est étonnant de constater encore une fois que le «cas» de Jeanne d'Arc peut faire disparaître tout contrôle de la méthode même de la part d'un historien de la classe de cet auteur. Mais il semble qu'ait sévi une sorte de frénésie destinée à réduire le phénomène de la Pucelle par le recours aux sciences prétendument plus objectives que l'historiographie elle-même. Car il ne s'agit pas seulement de la psychiatrie qui est invoquée, mais aussi la médecine générale. Jeanne d'Arc aurait en outre souffert d'une véritable anorexie: »Das ... für die Deviation vom Normalen maßgebende Kennzeichen, eine weitgehende Abstinenz bei der Nahrungsaufnahme, ist den meisten Zeitgenossen zwar kaum aufgefallen, bezeugt ist es aber doch«³⁰ et d'en conclure: »Jeanne hat mit an Sicherheit grenzender Wahrscheinlichkeit an Anorexia nervosa gelitten«³¹. Cette abstinence, dont l'auteur avoue lui-même qu'elle ne fut pas connue par la plupart des contemporains de la Pucelle, repose sur deux sources. En premier lieu ce qu'en a dit le valet de Jeanne, Louis de Coutes, en 1456, à savoir: il y avait des jours où Jeanne ne mangeait qu'un bout de pain. Et en second lieu, il y fut aussi rapporté que Jeanne, le matin de l'attaque des Tourelles devant Orléans, avait refusé de manger un poisson, proposé par son hôtesse, lui demandant de réserver cela plutôt pour la soirée³².

Au lieu de sacrifier la réflexion méthodologique à la conjecture gratuite, il aurait sans doute mieux valu considérer ce que Jules Quicherat, l'éditeur érudit des procès de Jeanne d'Arc, a dit au sujet »des visions de Jeanne et de sa constitution physique« voici plus de 150 ans³³: »Je prévois de grands périls pour ceux qui voudront classer le fait de la Pucelle parmi les cas pathologiques. Mais que la science y trouve ou non son compte, il n'en faudra pas moins admettre les visions, et [...] d'étranges perceptions d'esprit issues des visions.«

27 THOMAS, Jeanne (voir n. 12), p. 119.

28 Ibid. p. 215; cf. ibid. p. 540: »Warum Cauchon und seine Mitstreiter in dieser Weise auf die Offenbarung der Angeklagten [d'être fille de Dieu] reagierten, wird wohl für immer rätselhaft bleiben« (sic!).

29 Voir sur ce le travail de Colette BEAUNE, *Jeanne d'Arc*, Paris 2004, qui explique parfaitement bien, pourquoi personne parmi les contemporains n'y trouva scandale.

30 THOMAS, Jeanne (voir n. 12), p. 227.

31 Ibid. p. 130.

32 Ibid. p. 127.

33 Jules QUICHERAT, *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, Paris 1850, p. 60–61; voir à propos de ce texte qui aurait dû figurer comme Préface à l'Édition des Procès de Jeanne d'Arc, KRUMEICH, *Jeanne d'Arc* (voir n. 6), chap. 4.

J'en viens à la biographie, en bonne partie certes »définitive« de Jeanne d'Arc, de Colette Beaune³⁴. Ce travail a parmi d'autres le grand mérite d'ouvrir magistralement l'horizon de la pensée et des sensibilités de l'époque de Jeanne d'Arc. Ce qui m'a surtout frappé, parce qu' allant à contre-courant de l'historiographie ordinaire de la foi de Jeanne, c'est la précision dans le détail de l'analyse de la foi et des croyances contemporaines. Ainsi elle fait remarquer que le désir de Jeanne de se confesser d'une façon quasiment permanente allait strictement à l'encontre de ce que les autorités ecclésiastiques de l'époque jugeaient convenable pour le chrétien ordinaire dont la confession ne devrait s'effectuer qu'une ou deux fois par an – à la différence des membres du clergé, dont le rapport plus rapproché avec Dieu s'exprimait aussi par la confession fréquente³⁵. Ceci vient ajouter à la démonstration de l'influence des moines mendiants de l'époque qui prêchèrent la foi individuelle dont découla aussi l'esprit de liberté individuelle et d'autogestion – visible dans le grand »Je« de Jeanne d'Arc qui sans cesse insiste sur le caractère vrai, car individuel, de ses visions. Sans aucun doute, cette biographie réussit de façon convaincante à »situer« Jeanne dans son milieu et dans les mentalités de son époque sans cependant lui ôter sa particularité. Cela rappelle Michelet, dont le grand programme quant à Jeanne, fut de montrer »combien elle avait été naturelle«³⁶.

Il y a certes, dans ce beau livre des points qu'on aimerait discuter, entre autres l'affirmation, par trop positiviste, que l'épée de Jeanne se soit cassée, probablement par accident, car c'était une »vieille arme à moitié rouillée«³⁷. Les conjectures aussi concernant les pratiques magiques de Jeanne me semblent dépasser le cadre posé par les sources³⁸. Mais ce sont sans doute des nuances qu'on peut discuter entre historiens, car, évidemment, les sources ne sont pas toujours suffisamment précises pour nous permettre des réponses incontestables. Tout travail historique doit surtout respecter les lacunes du savoir qu'impose l'état de nos sources. Vouloir tout savoir, prétendre à décrypter le miracle de Jeanne d'Arc en entier, ne fait que trahir, il me semble, une obsession qui n'a rien à voir avec une biographie sérieuse de Jeanne d'Arc. Je crois utile de rappeler, sous ce rapport, les remarques pertinentes de J. G. Droysen, dans sa fameuse »Historik«: »Solche Hypothese ergibt sich dem Forschenden aus einer freien und großen Gesamtauffassung, aus der heraus er den Kreis der Möglichkeiten oder den einer erklärenden Möglichkeit entwickelt und dann versucht, ob die Fragmente, die noch vorhanden sind, in diese hypothetische Linie sich einfügen. Die Grundlage ist, dass die Dinge, weil sie einmal waren und wirkten, einen Sinn haben mußten, und daß man nach diesem ihr Werden und ihren Verlauf sich vorstellt, nicht um der Phantasie damit zu genügen, sondern um daraus den verlorenen Zusammenhang wiederzufinden«³⁹.

La recherche biographique sur Jeanne d'Arc devrait en effet s'efforcer de s'abstenir de toute hypothèse qui risquerait de ne »suffire qu'à la fantaisie«.

Pour terminer, voici un point vers lequel j'aimerais diriger ma propre recherche: Il s'agit de l'affirmation de Jeanne qui aurait dit, dans sa fameuse »Lettre aux Anglais«, »Je suis chef de guerre«⁴⁰. Que signifie exactement »chef de guerre« à l'époque, et qu'a-t-elle fait au

34 BEAUNE, Jeanne (voir n. 29).

35 Ibid. p. 52–53.

36 Jules MICHELET, Préface de l'Histoire de France (1869), dans: ID., Œuvres complètes, éd. Paul VIALLANEIX, t. 4, Paris 1974, p. 23.

37 BEAUNE, Jeanne (voir n. 29), p. 221.

38 Voir *ibid.* p. 64–65.

39 Johann Gustav DROYSEN, Historik. Vorlesungen über Enzyklopädie und Methodologie der Geschichte, éd. Rudolf HÜBNER, Darmstadt 41960, p. 88–89.

40 Je ne reviens pas ici sur la grande question de savoir si Jeanne d'Arc a vraiment dit elle-même cette affirmation, jugée »présomptueuse« par ses juges. Elle le nie dans son interrogatoire, mais presque toutes les variantes de la »Lettre aux Anglais« survenues à nos jours contiennent cette même affirmation. Voir sur la question les remarques indépassées de QUICHERAT, Aperçus (voir n. 11), p. 132.

niveau militaire⁴¹? Je lis le fait militaire de Jeanne d'Arc sous un aspect peu traité voire peu développé par la recherche. À savoir: quelle est la place de Jeanne d'Arc dans la guerre populaire/la guerre nationale qui commence à prendre forme à ce moment-là? Quelle est la place de la guerre, telle qu'elle est préconisée et menée par Jeanne d'Arc, dans le triangle qui structure le début du XV^e siècle: à savoir, guerre féodale/chevaleresque – guerre menée par les vrais condottieri, les entrepreneurs de guerre comme Perrinet Gressart⁴² ou Rodrigue de Villandrando, dont la biographie par Jules Quicherat reste encore inégalée⁴³, – et enfin la guerre populaire, où les bourgeois des villes commencent à s'organiser et prendre les armes pour leur défense, défense qui prend des proto-formes de guerre nationale⁴⁴? Quand nous regardons l'assaut des bastilles anglaises devant Orléans, et plus encore à Jargeau, on est en présence d'une guerre qui va à l'encontre de la guerre chevaleresque. Et les juges de Jeanne prennent ombrage, clairement, de ces transgressions: pourquoi a-t-on tué les Anglais qui voulaient se rendre après la bataille de Jargeau? À plusieurs reprises surgit leur défi vis-à-vis des formes d'une guerre affranchie des règles et incontrôlable en ce qu'elle ne respecte pas l'ordre de la guerre traditionnelle⁴⁵. Enfin, la façon de Jeanne de guerroyer, de penser et de dire que la décision n'est qu'au bout de la lance et qu'il est inutile de parlementer ni avec les traîtres bourguignons ni avec les Anglais qui n'ont qu'à quitter la France, n'est-elle pas le signe d'une façon toute neuve et pleine de perspectives populaires et nationales d'envisager la guerre, la guerre nationale, la guerre moderne⁴⁶?

41 Colette BEAUNE, Jeanne d'Arc, *dux*, chef de guerre. Le point de vue des traités en faveur de la Pucelle, dans: Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine, Paris 2000 (Cultures et Civilisations, 22), p. 524–531. Voir aussi les réflexions de Philippe CONTAMINE, De la modernité de la guerre de Cent ans: conflit féodal, dynastique ou national?, in: Id., De Jeanne d'Arc aux Guerres d'Italie (voir n. 19), p. 13–38; Id. (dir.), Histoire militaire de la France, t. I: Des origines à 1715, Paris 1992, p. 184sqq.: »Le grand tournant: Jeanne d'Arc«.

42 Pour Gressart voir Régine PERNOUD, Marie-Véronique CLIN (dir.), Jeanne d'Arc, Paris 1986, chap. 12.

43 Jules QUICHERAT, Rodrigue de Villandrando, l'un des combattants pour l'indépendance française, Paris 1879.

44 Philippe CONTAMINE, Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge, Paris 1972, rééd. 2004, p. 247sqq.: il fait remarquer que l'enthousiasme créé par Jeanne d'Arc était tel que nombre des seigneurs se décidèrent à participer à la chevauchée du Sacre sans être rémunérés.

45 Voir KRUMEICH, Jeanne d'Arc (voir n. 3), p. 52–53.

46 Les études récentes sur la guerre au Moyen Âge n'envisagent curieusement ce thème que d'une façon tout à fait marginale. Voir Malte PRIETZEL, Kriegführung im Mittelalter. Handlungen, Erinnerungen, Bedeutungen, Paderborn 2006; Hans-Henning KORTÜM (dir.), Krieg im Mittelalter, Berlin 2001; Horst BRUNNER (dir.), Die Wahrnehmung und Darstellung von Kriegen im Mittelalter und in der Frühen Neuzeit, Wiesbaden 2000.